

# Global Britain Briefing Note

No 40

Londres, le 4 novembre 2005

## Commerce International: Le Modèle Européen Périmé

*Le modèle européen, imité nulle part ailleurs dans les pays développés,  
inadapté aux conditions du 21e siècle,  
impose à l'économie européenne des surcoûts importants*

### **En quoi consiste le modèle européen ?**

En organisant leur commerce international sous la tutelle juridique de l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC), les états peuvent choisir entre trois modèles de base:-

- **L'Union Douanière**, (UD), dans laquelle chaque Etat-membre cède à l'union le contrôle de sa propre politique commerciale vis-à-vis des pays tiers, adopte le tarif extérieur commun décidé par l'union ainsi que les autres éléments (par exemple les quotas) de la politique commerciale commune.
- **L'Accord de Libre Echange** (ALE), dans lequel chaque pays contractant conserve le contrôle de sa politique commerciale vis-à-vis des pays tiers<sup>1</sup>.
- Faire "**Cavalier Seul**", ou un pays ne fait partie ni d'une union douanière ni d'un accord de libre échange.

En 1957, lors de la création de la Communauté Economique Européenne (CEE), le Traité de Rome établit "**une union douanière** qui couvrirait tous les échanges commerciaux de biens et prohiberait les droits douaniers et les charges ayant les mêmes effets entre les états-membres, ainsi que l'adoption d'un tarif extérieur commun vis-à-vis de pays tiers".

Le choix de l'UD au lieu de l'ALE fut sans doute plus dicté par des considérations politiques que commerciales, l'UD pouvant plus facilement s'insérer dans la structure gouvernementale fédérale inhérente au Projet Européen. Deux autres facteurs favorisaient le choix de l'UD: les tarifs douaniers, même entre pays développés, étaient élevés<sup>2</sup>, et le "bloc-isme" comme moyen d'appréhender le rapport de forces géopolitiques était de rigueur<sup>3</sup>.

Depuis, l'Union Européenne (UE) a greffé sur son UD un "**marché intérieur unique**" étroitement régulé, contrôlé et surveillé par une bureaucratie supranationale encombrante. Aujourd'hui, cette superstructure comprend – entre autres - la Commission, le Parlement, le Conseil, la Cour de Justice, l'acquis communautaire et l'euro, (géré par la banque de Francfort et utilisé actuellement par une minorité des 25 pays de l'UE).

## ***L'échec du modèle européen***

Cinquante ans après les débuts de l'Europe économique, le constat est sans appel: les résultats ne sont pas au rendez-vous. La mauvaise performance évidente de l'économie de l'UE en général et de la zone euro en particulier perdure maintenant depuis une dizaine d'années, mais ses origines remontent à la fin des Trente Glorieuses. En dépit des exhortations "Lisbonniennes"<sup>4</sup> ni la Commission, ni d'autres organismes d'expertise, n'envisagent d'amélioration à l'avenir. On peut distinguer trois facteurs principaux:-

1. ***L'échec du modèle social-économique européen dans le noyau dur de l'UE, l'Allemagne, la France et l'Italie.*** En dehors du noyau dur, il est tout à fait concevable que le Royaume-Uni connaisse le même sort<sup>5</sup>. Mêmes causes, mêmes effets: poids du secteur public trop élevé, rigidité du marché de travail, réglementation excessive dans presque tous les domaines – les diagnostics ne manquent pas. En revanche, les économies de plusieurs pays périphériques de l'UE – en Scandinavie par exemple – sont plus performantes. Mais la réalité est que les quatre grands pays cités ci-dessus comptent pour 67 % du PIB de l'UE à 25, l'Allemagne à elle seule pour 21%. L'Europe ne saurait rebondir tant que ses quatre "grands" ne mettront pas en oeuvre des réformes économiques profondes.
2. ***Le déclin démographique du continent.*** Même si ces réformes avaient lieu, les gains de productivité ainsi réalisés au niveau de l'entreprise ou du secteur industriel ne suffiraient pas à enrayer les effets du déclin démographique. Ce déclin est particulièrement marqué en Allemagne et en Italie (dont les populations actives diminuent déjà), mais affecte aussi, malgré un meilleur taux de natalité, la France et le Royaume-Uni. Etant donné que le déclin va s'accélérer, l'augmentation correspondante du "ratio de dépendance démographique" (des retraités en proportion de la population active) dans pratiquement tous les Etats-membres actuels de l'UE semble inéluctable.
3. ***L'inefficacité du système de gouvernement supranational de l'UE contribue elle-même à la contre-performance économique du continent.*** Au cours de la dernière décennie un corpus s'est constitué, bien fourni d'études économiques, principalement britanniques, néerlandaises et américaines, évaluant les coûts et les bénéfices qui découlent directement de l'appartenance d'un pays à l'UE<sup>6</sup>. La plupart de ces "analyses en termes de coûts et de bénéfices" arrivent à la conclusion que les coûts sont plus importants que les bénéfices, et, plus grave encore, que les excédents de coûts sur les bénéfices sont élevés: quatre points de pourcentage de PIB au minimum<sup>7</sup>, allant jusqu'à dix, voire d'avantage. Au mieux, les coûts et les bénéfices se neutralisent.

## ***Ce que fait le reste du monde développé***

***Le modèle européen n'a été imité nulle part ailleurs dans les pays développés.*** En dehors de l'Europe il existe des UD entre des pays africains pauvres, entre les ex-républiques soviétiques<sup>8</sup>, entre les principautés du Golfe persique et entre quelques pays sous-développés de l'Amérique du Sud.

En dehors de l'Europe, pas un seul pays industrialisé d'envergure – ni les Etats-Unis, ni le Japon, ni la Corée du Sud, ni le Canada, ni Singapour, ni l'Australie, ni le Chili – n'a choisi de commercer dans le cadre d'une UD. Ces pays ont tous opté pour l'ALE. Dans le voisinage immédiat de l'UE, les Etats-membres de l'AELE<sup>9</sup>, disposant d'un PIB par habitant beaucoup plus important que celui de l'UE<sup>10</sup>, ont choisi le modèle de l'ALE pour commercer à la fois entre eux et avec l'UE. Le fait que les hyperpuissances économiques de demain que sont la Chine et l'Inde ont elles aussi opté pour le modèle de l'ALE est révélateur. A l'évidence, les ALE apportent à leurs membres autant d'avantages que les UD, sinon plus, mais sans les inconvénients<sup>11</sup>.

Il est aussi significatif que ces pays n'ont pas éprouvé la nécessité d'instaurer le système de réglementation tatillonne qui fait partie intégrante du “marché intérieur unique” à l'européenne.

## ***Références***

1. Le Mexique fait partie (avec les Etats-Unis et le Canada) de l'Accord de Libre Echange Nord-Américain (ALENA); depuis 2001 le Mexique bénéficie aussi d'un ALE étendu avec l'UE. En revanche, ni le Canada ni les Etats-Unis n'ont un ALE avec l'UE. Voir *The Mexico-EU Free Trade Agreement*, Global Britain Briefing Note No 8, 2.6.00, [www.globalbritain.org](http://www.globalbritain.org)
2. Aujourd'hui la plupart des tarifs sont très bas, sauf pour les produits agricoles. Voir *Customs Duties: Hardly Worth Collecting*, Global Britain Briefing Note No 33, 17.9.04, [www.globalbritain.org](http://www.globalbritain.org)
3. En 1957 on était en pleine “Guerre Froide”.
4. En 2000, lors d'un “sommet” à Lisbonne, les chefs d'état et de gouvernement de l'UE se sont engagés à faire de l'UE “l'économie la plus compétitive et dynamique au monde”.
5. Le FMI, dans son rapport du 21.9.05, prévoit une croissance du PIB britannique en 2005 de seulement 1,9%, guère plus que le 1,5% qu'il prévoit pour la France.
6. Voir par exemple: Minford/Mahabare/Novell: *Should Britain Leave the EU ? An economic analysis of a troubled relationship*, IEA/Edward Elgar, 2005, ISBN 1-84542 3798, [www.iea.org.uk](http://www.iea.org.uk), et Milne: *A Cost Too Far ? An analysis of the net economic costs & benefits for the UK of EU membership*, Civitas, ISBN 1-903-386-37-3, [www.civitas.org.uk](http://www.civitas.org.uk)
7. En 2004, 4% du PIB français équivalait à € 66 milliards
8. Selon *Les Echos* du 29.8.05, “une coquille vide”
9. Association Européenne de Libre Echange, comprenant la Norvège, l'Islande, la Suisse et le Liechtenstein.
10. En 2004, \$ 50569 pour l'AELE, \$ 31736 pour l'UE à 15. Voir *European Union 2004 Prosperity Rankings*, Global Britain Briefing Note No 39, 28.10.05, [www.globalbritain.org](http://www.globalbritain.org)
11. Selon l'OMC, en 2002, sur les 243 “Accords Commerciaux Régionaux” en vigueur dans le monde, 175 étaient des ALE (72% du total); seulement 22 étaient des UD (9% du total); les autres étaient des hybrides. Pour plus de détails, voir Milne: *Backing the Wrong Horse*, Centre for Policy Studies, 2004, ISBN 1 9032 19 83 3 [www.cps.org.uk](http://www.cps.org.uk)

---

**Renseignements: Ian Milne, Director, Global Britain, 37 Tufton Street, London SW1P 3QL**

Email: [globalbritain-1@globalbritain.org](mailto:globalbritain-1@globalbritain.org)

Web: <http://www.globalbritain.org>

